Grand Poitiers Communauté urbaine

Rénovation de l'habitat privé

Grand Poitiers, en partenariat avec l'Etat, a mis en place des programmes d'aides à l'amélioration des logements privés de plus de 15 ans.

A qui s'adressent ces programmes ?

- Aux propriétaires occupants ou nouveaux acheteurs qui veulent réaliser des travaux dans leur habitation
- Aux propriétaires bailleurs et investisseurs qui veulent rénover leur patrimoine

Pour quels types de travaux ?

- l'amélioration de la performance énergétique : système de chauffage, isolation, menuiseries, ventilation...
- l'adaptation des logements pour le maintien à domicile des personnes âgées ou celles en situation de handicap : pose d'un monte-escalier, d'une rampe d'accès, changement de la baignoire par une douche...
- les travaux lourds : une réhabilitation complète de logements dégradés (structure, sanitaires, électricité, mises aux normes...)

A noter

Pour les propriétaires occupants :

- Une aide versée sous conditions de ressources (https://france-renov.gouv.fr/bareme) et un engagement à occuper le logement en tant que résidence principale pendant 3 ans minimum

Pour les propriétaires bailleurs, le respect des engagements suivants :

- Louer un bien non meublé pour une durée minimale de 6 ans
- Ne pas dépasser un montant maximum de loyer (3 niveaux possibles : loc1, loc2 ou loc3 (https://monprojet.anah.gouv.fr/pb/inscription/nouvelle))
- Ne pas louer le bien à un membre de la famille.
- Ne pas louer une passoire thermique, soit tout logement classé en étiquette E, F et G

En plus des aides financières pour la rénovation de son patrimoine, le bailleur bénéficie d'un **avantage fiscal** selon le type de loyer pratiqué.

Jusqu'en 2027, Grand Poitiers, mobilise des fonds spécifiques et investit 1,5 millions d'euros sur les 40 communes du territoire.

Un opérateur-conseil mandaté par Grand Poitiers vous accompagne gratuitement dans votre projet et vos démarches :

- pour vous informer sur l'ensemble des aides mobilisables en fonction du projet et des critères d'éligibilité
- pour définir le programme de travaux le plus adapté et éligible aux aides
- pour établir un plan de financement prévisionnel des subventions à demander
- pour constituer le dossier de demande de financement auprès des financeurs publics

Le Guide des Aides Financières

Le guide des Aides Financières 2024 (France Rénov') (https://www.anah.gouv.fr/anatheque/le-guide-des-aides-financieres-2024)

Madame G à Lavoux : projet de rénovation énergétique

Remplacement des menuiseries, isolation des rampants de toiture et des murs, installation d'une pompe à Chaleur air/eau

Coût des travaux : 33 940 €

Subventions : 19 500 € soit ***54% du montant des travaux***

Etiquette énergétique
avant travaux : F ⇒ après travaux : D

Gain énergétique de 63%

Monsieur P à Migné-Auxances : installation d'un monte-escalier

Travaux 7 610 €

Subvention Anah 3 607 € soit ***47% du montant des travaux***

Réalisations de travaux

Communes en Bleu : intégrées dans le programme de l'OPAH - Renouvellement Urbain (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat) et/ou du PIG de Grand Poitiers. Commune en Beige : Intégrées dans le PIG (Programme d'Intérêt Général) de Grand Poitiers

.

https://www.grandpoitiers.fr/habitat-urbanisme/habitat/renovation-de-lhabitat-prive?

Agence
nationale
de l'habitat
Anah

France
Rénov'
Le service public pour mieux
rénover mon habitat

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

GRAND POITIERS
84, rue des Carmélites
86 000 Poitiers
Tel : 05 49 52 35 35

HORAIRES :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Pendant les vacances scolaires :
Ouverture de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi